

Compte-rendu de la Formation Spécialisée SSCT du 4 juillet 2023

- **Cité administrative**

Solidaires Finances Publiques avait appris qu'un **dégât des eaux** s'était produit dans notre futur bâtiment de la cité administrative et avait immédiatement écrit au directeur afin d'en savoir plus (mail du 19/06). Il nous a répondu la semaine suivante en indiquant qu'un tuyau d'évacuation des eaux pluviales était bouché, ce qui a entraîné une inondation à partir du toit. En séance, il a été précisé que des investigations sont en cours afin de bien déterminer qu'il s'agit de la seule cause. Il faut en effet s'assurer qu'il n'y a pas de défaut structurel au niveau du toit terrasse (rénové dans le cadre des travaux). Les bureaux touchés seront remis en état dans le cadre des travaux d'aménagement.

Ces **travaux** devraient commencer rapidement et concerneront l'aménagement interne des bureaux (ajout de perches électriques par exemple), la sécurité et la rénovation des sanitaires, le tout devant être terminé pour le déménagement début octobre.

Solidaires Finances Publiques a porté une attention toute particulière à l'examen du rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), rédigé suite à sa visite des locaux le 2 juin. Celui-ci met en avant plusieurs **problèmes de sécurité**. Il s'étonne notamment que des « culs de sacs » aient été créés dans le cadre de la rénovation de ces locaux. Cela ne pose pas nécessairement un problème de sécurité incendie, dans la mesure où des mesures compensatoires existent, et notamment une centrale incendie qui permet de faire de la détection dans l'ensemble des circulations. Néanmoins, la commission de contrôle doit valider cette installation. La direction a immédiatement écrit au Préfet afin que la commission soit saisie et précise son procès-verbal. Le Comité de Pilotage (COFIL : réunit Préfecture et administrations présentes dans la Cité) du 12 juillet sera l'occasion d'obtenir toutes les réponses nécessaires.

Nous avons aussi évoqué **la sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR)**. En effet, les locaux ne sont pleinement accessibles qu'en rez-de-chaussée (ascenseur trop étroit). La direction indique s'être entretenue avec une collègue concernée. Le choix a été fait de la maintenir au sein de son équipe en étage et des aménagements seront trouvés pour faciliter cette option. L'ISST indique que ce choix est compréhensible du point de vue prévention des risques psycho-sociaux, mais devra faire l'objet d'un protocole précis pour assurer sa sécurité (évacuation incendie).

La **sécurité du bâtiment est assurée en terme d'accès** par l'obligation de disposer d'un badge. Il est normalement requis également pour sortir, même si un dispositif existe pour débloquer les portes. La direction doit s'assurer que la sortie n'est pas bloquée en cas de coupure de courant.

Nous sommes évidemment revenu sur la problématique liée au **manque de place de parking**. Solidaires Finances Publiques a notamment demandé les résultats de l'enquête ITER sur les solutions de mobilités alternatives. Ceux-ci sont en attente. Nous avons déploré l'absence de local vélo sécurisé, pourtant prévu dans les travaux d'origine (le dépassement de budget a entraîné sa suppression). La direction espère que ce n'est qu'un report sur une prochaine année et suivra ce dossier avec la

Préfecture.

Des prélèvements **amiante** seront faits avant la phase de travaux menés par la direction. Une nouvelle fois, nous constatons les difficultés de communication avec les services de la Préfecture, chargés du projet de rénovation global : le Dossier Technique Amiante n'a pas été fourni malgré les demandes.

Solidaires Finances Publiques s'est également inquiété de l'installation de stores pour gérer l'**ambiance lumineuse**. La direction répond qu'ils devraient être installés au printemps 2024.

S'agissant de la **climatisation**, Solidaires Finances Publiques fait remarquer que la façade nord, isolée, dispose de deux blocs de climatisation, tandis que la façade sud, non isolée, n'en a qu'un seul. La direction a demandé une expertise à l'entreprise avec laquelle elle travaille sur les autres sites. Le bloc unique est plus puissant que les deux blocs. De fait, cela devrait permettre une bonne gestion de l'ambiance thermique sur l'ensemble du bâtiment.

Le **relogement des services sociaux** est à nouveau évoqué, mais la direction ne dispose toujours pas de réponse. La décision du financement des travaux repose sur la décision du Secrétariat Général qui est apparemment aux abonnés absents... Il est rappelé que ces services peuvent néanmoins continuer à occuper le site de Lavazière jusqu'en fin du premier semestre 2024.

- **Livret de consignes de sécurité et exercice d'évacuation incendie**

Un livret a été élaboré par la direction : il contient toutes les consignes à suivre en cas d'incident, que ce soit un collègue accidenté ou malade, ou l'évacuation incendie. Il est mis à disposition au format papier dans tous les services... mais encore faut-il qu'il soit lu avant que quelque chose de grave ne se produise !

Solidaires Finances Publiques rappelle une nouvelle fois que la sécurité est l'affaire de tous !

Les exercices d'évacuation sont souvent vus comme une perte de temps, une contrainte, ou une récréation... Pourtant, c'est par la répétition régulière de ces exercices que le pire pourra être évité en cas de survenance d'un incendie. Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Il a été demandé à ce que les chefs de services fassent un rappel régulier des consignes. Solidaires Finances Publiques a réitéré sa demande d'une attention particulière portée à l'accueil des nouveaux agents dans les services : ils doivent être informés de ces consignes dès leur arrivée.

- **Formations santé sécurité et conditions de travail**

L'ensemble des stages financés par la Formation Spécialisée sont très bien accueillis, que ce soit les formations de secouriste, le stage ergonomie du poste de travail, la formation au maniement des extincteurs...

- **Dépenses**

La quasi totalité des crédits dont nous disposons est engagée. A ce qui avait été voté

lors de la séance du 31 mars (voir compte-rendu précédent), s'ajoutent essentiellement des achats de matériels (casques téléphones, fauteuils ergonomiques sur prescription du médecin de prévention, reposes-pieds...).

- **Visites de la FS**

La FS a choisi d'organiser plusieurs visites. Solidaires Finances Publiques a notamment proposé de nous intéresser aux antennes, afin de mettre en lumière les éventuelles problématiques liées à ce mode de fonctionnement. Ainsi, nous viendrons en délégation à votre rencontre à Puylaurens et Lavaur (programmé pour le 5 octobre), puis à Carmaux (5 décembre). Après le déménagement vers la cité administrative, il est aussi prévu d'aller échanger avec les collègues des services de direction en commençant par le Pôle TAM (5 décembre).

- **Registres Santé et Sécurité au Travail**

Solidaires Finances Publiques est intervenu pour critiquer **l'absence de réponses** à certaines annotations. La direction indique que cela n'a pas été possible dans certains cas : si un message contient des guillemets, cela bloque le formulaire de réponse... Soit, mais nous avons fait remarquer qu'un mail aurait tout aussi bien convenu, le tout étant de répondre !

Par ailleurs, certaines demandes de matériel sont à l'étude... Là encore, une réponse d'attente aurait été souhaitable !

La direction promet de s'améliorer et nous y veillerons.

La question du **ménage** a, une fois de plus, été abordée, pour dire, une fois de plus, que les marchés sont insuffisants... ou insuffisamment suivis ! Il ne faut pas hésiter à signaler les manquements sur le cahier de liaison ménage. Ce n'est pas mettre en cause le personnel de la société, qui fait ce qu'il peut au vu du temps prévu.

- **Fiches de signalements**

Comme toujours, la direction réagit très rapidement en cas de fiche de signalement, elle écrit systématiquement aux usagers et va même jusqu'à faire des signalements au Procureur de la République pour les faits les plus graves.

Solidaires Finances Publiques est revenu sur **l'incident qui s'est déroulé le lundi 19 juin à l'accueil du CFiP d'Albi** pour signaler qu'il n'y avait aucun encadrant présent sur site ce jour là, du fait de la tenue d'un collège des chefs de service. La direction reconnaît qu'une réflexion doit être engagée afin de permettre la tenue de telles réunions, sans mettre en difficulté les équipes. Solidaires a proposé de fermer exceptionnellement les accueils ce qui éliminerait un certain nombre des risques les plus importants.

- **Examen des droits d'alerte**

La direction a reçu **plusieurs droits d'alerte en lien avec la campagne GMBI, l'accueil et la surcharge des cellules foncières**. Elle ne conteste pas les constats qui sont faits dans ces écrits et reconnaît les difficultés évoquées.

Le directeur a indiqué que la situation devrait s'améliorer en accueil (ce serait déjà le cas), en sachant que pour le Tarn environ 73 % des propriétaires ont fait leur déclaration, ce qui est mieux qu'au niveau national.

Il n'en reste pas moins que les collègues sont en dans un état de fatigue tel qu'ils ne l'ont jamais vécu. La direction s'est d'ores et déjà engagée à étudier toutes les pistes pour améliorer la situation (redéploiement EDR, auxiliaires, rotation des équipes en accueil...) et reste à l'écoute des équipes.

Solidaires Finances Publiques est à votre écoute et vous encourage à en discuter dans les services. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, de vos demandes.

- **Point d'information sur la situation du SPFE**

Suite à la visite du CHSCT et dans le cadre du plan d'action engagé par la direction, un audit a été réalisé sur l'organisation du travail au sein du service. La restitution doit avoir lieu le 25 juillet, suite à quoi des actions seront décidées et mises en œuvre afin de corriger les dysfonctionnements identifiés et améliorer/faciliter le fonctionnement. Il est à noter que le délai de publication est tombé à 121 jours, grâce aux efforts constants des collègues, et aussi aux évolutions métier et aux renforts extérieurs (l'appui du SAPF est d'ailleurs maintenu).

Dans l'attente de ces décisions, Solidaires Finances Publiques a néanmoins mis en avant les difficultés liées au pôle comptable du SPFE (charge de travail, départ en mutation, absence d'anticipation quant au remplacement). La direction nous assure qu'un planning est prévu pour passer l'été et le mois de septembre, afin de faire le lien avec l'arrivée des nouveaux agents et permettre leur formation.

Un nouveau point sera fait lors d'une prochaine FS.

- **Questions diverses**

Émeutes et violences suite à la mort de Nahel

Le site de Lavazière accueille les agents de l'ARS (Agence Régionale de Santé) dont le bâtiment, situé en bordure du quartier de Cantepau, a été pris pour cible par les violences de ces derniers jours. Leurs locaux ont été partiellement incendiés et l'accueil détruit. De même, l'espace France Service du quartier a été saccagé.

Le directeur précise qu'aucun des sites de le DDFiP n'a subi de dégradations. Des vigiles avaient été déployés sur le week-end par mesure de prévention.

Bilan sur les émissions de gaz à effet de serre (BGES)

La direction nous informe avoir reçu un bilan des émissions de gaz à effet de serre. La comparaison avec des DDFiP de taille et de nature similaire indique que le Tarn a un impact bien supérieur aux autres départements. Si ce constat mérite d'être affiné, un travail de réflexion devra être engagé.

Réorganisation de l'accueil du CFiP d'Albi

Le maître d'œuvre réalise un premier dessin du projet qui sera présenté aux chefs de services pour validation. Le projet sera présenté aux OS à l'automne pour ensuite chercher les crédits et prévoir une réalisation en 2024. Attention : tous les agents n'ont pas été informés par les chefs de service de l'existence d'un projet de réaménagement de l'accueil.

Service Départemental des Impôts Foncier

Des travaux sont nécessaires pour installer ce service dans le cadre de sa réorganisation, mais il sera difficile d'être prêt pour janvier 2024.

Plan Vigipirate

Il est réactivé. Des protocoles seront fournis aux chefs de service. Des formations et des exercices seront organisés.

Densification du CFiP de Mazamet

Trop peu d'agents sur ce site avec le seul service de la Trésorerie Hospitalière. Pas de solution pour l'instant pour partager les locaux avec une autre administration... mais cela ne pourra pas durer éternellement. La direction entend toujours maintenir le service sur ce bâtiment, mais espère ne pas devoir céder une partie des locaux ce qui obligerait à des travaux importants et poserait des questions de sécurité en cas de cohabitation avec du privé.